

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1910>



S'unir pour la santé

- Cahiers d'exigences : Écrivez vous-mêmes vos exigences en répondant à l'appel -



Date de mise en ligne : mardi 10 août 2021

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Tout est bon pour diviser les soignants, les opposer à la population, diviser la population aussi d'ailleurs !

Le gouvernement a trouvé un nouveau gadget : l'obligation vaccinale pour les soignants ! Après les applaudissements, leur mise en cause dans la poursuite de l'épidémie. Et un débat inutile permettant de masquer l'absence de réponse aux revendications des personnels, la poursuite de la destruction de l'hôpital public, le refus de la France de répondre à la demande de nombreux pays lors de la dernière réunion de l'OMC : la suppression des brevets, au moins temporairement, pour les vaccins antiCOVID.

Dans le plaidoyer pour la vaccination, la voix d'Irène Frachon est plus intéressante : dans une tribune parue dans Le Parisien du 6 juillet, ce médecin connu pour sa lutte sans merci contre le laboratoire Servier à propos du Médiateur défend vigoureusement la vaccination comme la seule manière d'éviter une quatrième vague avec son cortège de décès, de COVID longs, de nouveaux confinements ...

Comme à l'accoutumé, le gouvernement communique, alors qu'on lui demande de l'efficacité : pas une loi à l'automne puis l'attente de décrets d'application, mais des facilités pour que les soignants pas encore vaccinés puissent le faire facilement tout de suite, sur leur lieu de travail par exemple. Ah, c'est vrai, la médecine du travail est malade aussi !

Michèle Leflon